

Bulletin municipal

A scenic photograph of a park. In the foreground, there is a large, light-colored stone wall or ledge. Behind it, a variety of flowers are in bloom, including tall purple spikes, pink hibiscus-like flowers, and a large bush of small white flowers. In the middle ground, a wooden gazebo with a tiled roof stands on a grassy area. The background is filled with lush green trees under a clear sky.

2021

Le journal des Marnaysiens

Sommaire

Le mot du Maire	page 3
Mairie	page 4
État civil	page 5
Investissements	page 6
Travaux réalisés	page 7
Travaux pour 2022	page 10
L'école et les rythmes scolaires	page 11
La vie de la commune	page 13
Les associations	page 23
Pages pratiques	page 28
Quizz, connaissez-vous votre commune ?	page 35
Pour les enfants	page 36
Numéros utiles	page 37



Bulletin réalisé par la mairie et imprimé à 350 exemplaires



Le mot du Maire



Chères Marnaysiennes, chers Marnaysiens,

C'est toujours avec le même plaisir que je vous retrouve pour partager ce nouveau bulletin municipal.

Cette année fut encore faite de résilience. Face à la pandémie, nous devons rester mobilisés et continuer à faire attention pour protéger les autres et nous-même en respectant les gestes barrières.

Nous avons tous besoin de nous revoir et de partager des moments conviviaux. J'espère vivement pouvoir, avec toute l'équipe municipale, partager à nouveau le repas des anciens, participer à d'autres manifestations organisées par nos associations communales comme la foire aux produits du terroir, le concours de boules, le théâtre et bien d'autres.

Je profite de ce mot du Maire, pour témoigner ma reconnaissance aux conseillers municipaux pour leur implication et en particulier aux quatre adjoints qui travaillent quotidiennement pour la commune et pour vous.

Je tiens à remercier l'ensemble des agents communaux de Marnay, qui ont su, une fois de plus, nous montrer leur adaptabilité et leur implication au quotidien dans leur fonction.

Un grand merci à Pierre Fleurant, agent communal, qui a pris sa retraite en février après 18 années de bons et loyaux services dans notre commune. Nous avons une pensée particulière pour lui et ses proches pour l'épreuve du deuil qu'ils ont traversée.

Cette année a encore été douloureuse pour les familles endeuillées, toutes mes pensées les accompagnent.

Je souhaite la bienvenue à Madame Virginie Soierat, nouvelle directrice de notre école. Grâce à l'engagement des parents d'élèves, des élus et des citoyens, nous avons encore cette année évité une fermeture de classe et je m'en réjoui. L'arrivée de nouvelles familles dans la commune démontre l'attractivité de celle-ci et est un véritable signe encourageant pour l'avenir de notre école et de notre beau village.

Je remercie Camille et Sophie du Relais des 4 Ponts, pour leur dynamisme et leur force de se réinventer. Elles ont réussi à tisser un réel lien social dans notre magnifique village pour notre plus grand plaisir.

Comme vous l'avez certainement remarqué, nous avons travaillé sur l'embellissement de nos 4 ponts. À Medelle, nous avons sécurisé la traversée et fleuri les entrées du village. Notre volonté est de poursuivre l'embellissement de nos hameaux.

La première tranche des travaux de l'église devrait se terminer en cette fin d'année. Les aménagements des mises aux normes du cimetière sont terminés. Désormais, le gazon doit pousser et le fleurissement se fera au printemps.

Je profite de ces quelques lignes pour remercier chacun d'entre vous, élus, agents, bénévoles, commerçants, artisans, agriculteurs et citoyens pour votre engagement local au quotidien.

Il me reste à vous souhaiter à tous ainsi qu'à vos proches de très belles fêtes de fin d'année et de belles vacances aux enfants.

Je reste à votre écoute afin de répondre au mieux à vos attentes et de défendre vos intérêts.

Je vous donne rendez-vous le jeudi 13 janvier 2022 pour notre traditionnelle cérémonie des vœux en espérant qu'elle soit maintenue.

« Résignons-nous qu'au Bonheur. »

Bien sincèrement, votre Maire,
Christian Chaplain



Mairie
2, rue des écoles
86160 Marnay



Jours d'ouverture :

Du lundi au vendredi de

8 h 30 à 12 h

14 h à 17 h 30

Tél. : 05 49 59 40 44

Mail: contact@marnay.fr

Site officiel - www.marnay.fr

À noter, pour toute demande importante, il est possible de rencontrer un élu sur rendez-vous en dehors des heures d'ouverture de la mairie.

Le Conseil Municipal

Christian Chaplain

Marie Lavenac - Jean-François Dillot - Patrick Bonneau - Bella Seixas-Gomes

Charlène Collart - Benoît Richard - Christèle Geoffroy - Jérôme Caron - Loïc Patrier

Guillaume Giraud - Jessy Renner - Pascal Brunet - Yohann David - Marc Prot

Les employés municipaux

Delphine Bonneau	<i>Secrétaire de mairie</i>	Isabelle Richard	<i>Agent d'entretien</i>
Fabienne de Carvalho	<i>Agent de restauration</i>	Pascal Gabet	<i>Service technique</i>
Nathalie Bergeonneau	<i>Agent d'animation garderie</i>	Stéphane Guillon	<i>Service technique</i>
Christine Brimaud	<i>ATSEM</i>	Cloé Guitton	<i>Apprentie CAP AEPE</i>

En cas d'urgence

Gendarmerie	17
Pompiers	18
Samu	15
Médecin de garde :	voir presse
Samu social (sans abris)	115
Enfance en danger	119
Appel d'urgence européen	112





Bienvenue à ...

Zoé GAY LEGRAND

née le 06 mai 2021

Alice PERRET

née le 27 septembre 2021

Emmy MALIVERT

née le 30 septembre 2021

Félicitations aux mariés...

Annie CAMPS et Nicholas GROOM

06 mars 2021

Cathy BROTHIER et Emilien MARTINS DOS SANTOS

26 juin 2021

Manon Bouillon et Kilian VANNIER

10 juillet 2021

Maïlys HAAG et Paul BOONE ARBOD BORSAT de LAPEROUSSE

30 juillet 2021

Mathilde LAVENAC et Brice CAILLON

22 octobre 2021



Parrainage civil ...

10 juillet 2021



PACS...

29 mars 2021

17 juillet 2021



Ils nous ont quitté....

Jacques LAMY

24 janvier 2021

Christophe PLISSON

16 avril 2021

Thierry FROMAGET

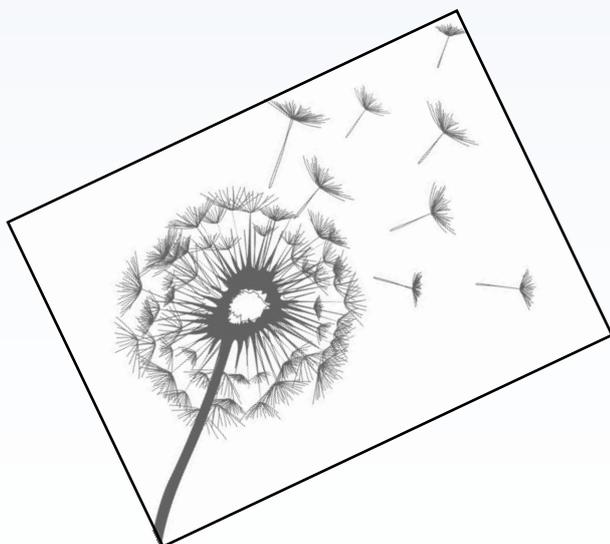
11 juin 2021

Madeleine BAZUREAU

24 juin 2021

Nadine GAILLARD

24 septembre 2021



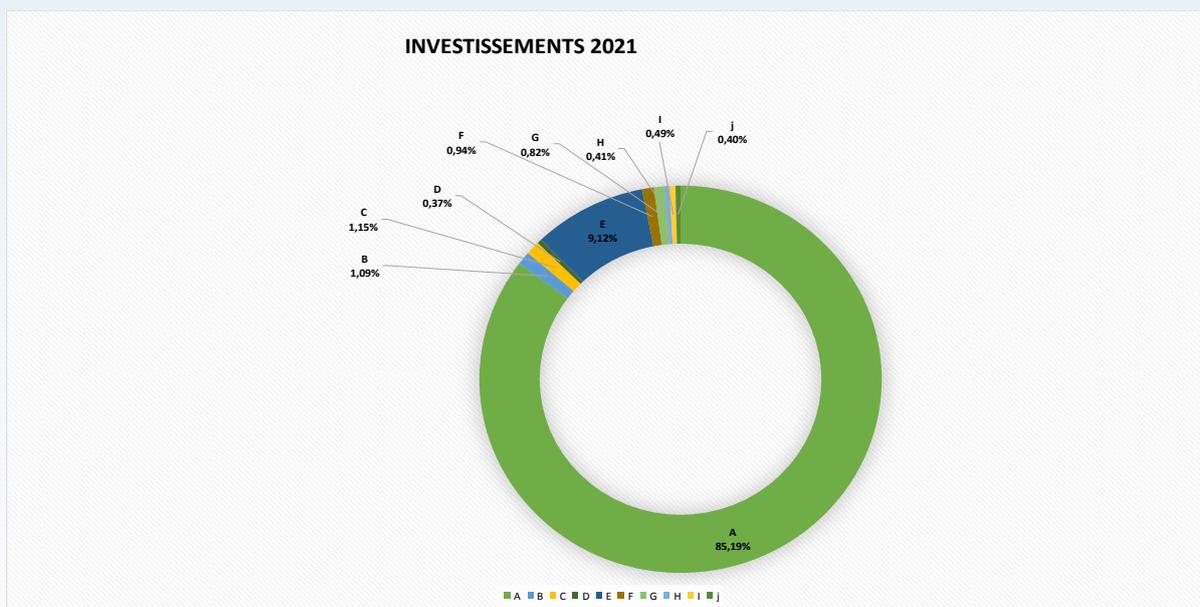
Les personnes ou familles nommées ont donné leur accord pour la diffusion de leur état civil conformément à la réglementation RGPD (Règlement Général de la Protection des Données).

Investissements réalisés en 2021

DEPENSES		MONTANTS H.T.
TRAVAUX EGLISE	A	332 441,49 €
TRAVAUX ECOLE (nouveaux sanitaires)	B	4 272,11 €
ACHAT VIDEO PROJECTEUR SALLE DE CLASSE + TABLEAU T. + ENCEINTE	C	4 500,64 €
TRAVAUX SUR LES 4 PONTS (Jardinières & Fleurs)	D	1 439,31 €
MISE AUX NORMES ACCESSIBILITÉ DU CIMETIÈRE	E	35 595,00 €
FOURNITURES VOIRIES (N° Maison, P. Signalisation, M. STOP ET C. LE PASSAGE)	F	3 672,19 €
PANIERES GOURMANDS + 70 ans	G	3 209,62 €
ACHAT LAVE VAISSELLE MULTISERVICE	H	1 615,00 €
ACHAT LAVE VAISSELLE CANTINE	I	1 915,00 €
TRAVAUX LOGEMENT (13 rue des écoles)	j	1 565,00 €
TOTAL		390 225,36 €

Subventions

Pour l'aider à financer les travaux de l'église, du cimetière et du logement ainsi que l'achat du vidéo projecteur, la commune a reçu des subventions de l'État, du Département et de la Communauté de Communes des Vallées du Clain, pour un montant de 226 491,75 euros.



Les finances de la commune sont toujours saines et confortables.

Taxes locales

Pour rappel, la taxe d'habitation a été supprimée pour la plupart des contribuables. L'État compense celle-ci pour une partie à la commune.

Il ne reste que la taxe bâti et non bâti d'où cette légère augmentation.

TAXES (en %)	Taux 2020	Taux 2021
Foncier bâti	10,09	10,64
Foncier non bâti	31,75	32,38

Les travaux réalisés en 2021

Poursuite des travaux de l'église

- Remise à neuf de la charpente de la nef et remplacement des tuiles.
- Mise en place d'une couvertine en pierres de taille.
- Réfection des toitures des deux chapelles et remplacement des ardoises, la charpente du chœur a été renforcée et la toiture remaniée et traitée contre la mousse.

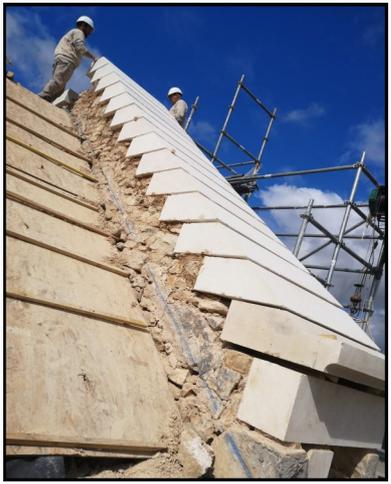


Etat de la charpente de la nef avant les travaux



Pendant les travaux, couverture de la nef

Couverture de la nef terminée



Pose des pierres de taille de la couvertine

Réfection et pose de pierres de taille de la couvertine

Les travaux réalisés en 2021



Couvertine posée



Réfection et pose d'ardoises sur les chapelles



Nouvelle porte de l'escalier du clocher

- Remplacement des menuiseries du haut du chœur ainsi que la porte d'accès.
- La porte principale a été démontée puis restaurée en atelier. Elle sera remise en place.
- La façade principale a été nettoyée, les joints des pierres refaits. Cette belle entrée va retrouver ses deux colonnes en pierre.
- Le cadran de l'horloge a été remplacé et elle est remise en fonctionnement.
- Le plafond de la nef a été refait en plâtre suivi de 2 couches de peinture.
- Pour assainir la base des murs extérieurs, une bordure en vieux pavés sera mise en place autour de l'église.
- Les vitraux en mauvais état ont été démontés et restaurés à l'identique.



La façade a été nettoyée et la porte principale restaurée



L'horloge avant / après



Démolition plafond nef



Pose des lattes en Peuplier, plafond de la nef



Pose de l'armature métallique avant plâtrage plafond de la nef



Plâtrage du plafond de la nef



fond à

Plafond à l'ancienne



Nous espérons retrouver notre église restaurée pour la fin de l'année.



Cimetière 2021

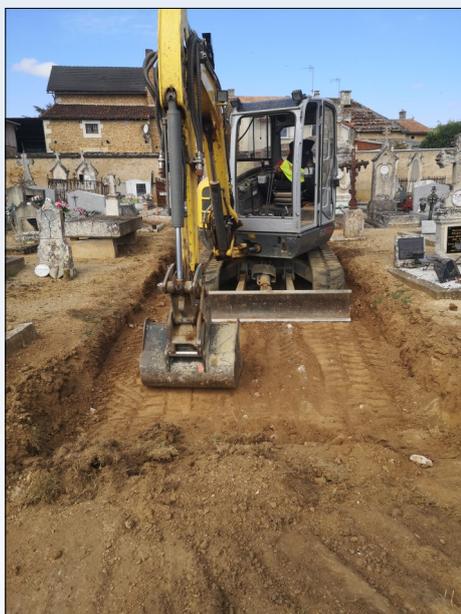
Début septembre, les travaux de mise aux normes pour favoriser l'accès des personnes à mobilité réduite ont débuté.

- Mise en place de 3 points d'eau pour faciliter les accès au plus près des tombes.
- Décapage des allées principales sur 30cm.
- Pose des pavés délimitant les nouvelles allées avec les tombes.
- Un mélange de terre pierre a été remis pour combler les nouvelles allées.
- Compactage, engazonnement et pose d'une grille de protection agrafée au sol supportant le passage de véhicules.

Il faudra attendre le printemps pour que le gazon puisse se développer à travers le treillis plastique.



Mise en place du tuyau d'alimentation des 3 points d'eau



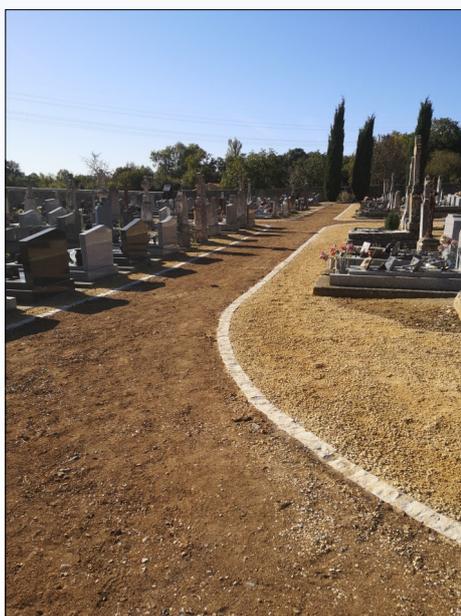
Décapage des allées principales



Mélange de terre et de la pierre



Pose des pavés



Mise en place de la terre avant engazonnage



Mise en place de la grille de protection
Maintenant, il faut attendre que le gazon pousse ...

Les travaux réalisés en 2021

Voirie 2021

Le montant de la dotation attribué à la commune par la Communauté de Communes des Vallées du Clain et le Département de la Vienne, pour l'année 2021 s'élève à 123 255€. (33 450 € pour le Département et 89 805 pour la CCVC).

Cela nous a permis de réaliser un aménagement sécuritaire à l'entrée du village de Médelle :

- Limitation de vitesse à 30.
- Arrêt de bus sécurisé.
- Passage piétons.
- Rétrécissement de chaussée avec priorité.

La fabrication et l'installation d'un nouvel abris bus, l'engazonnement, la plantation de 2 massifs à chaque entrée du village ont été réalisés par les agents du service technique.



Entrée de Médelle



Route des Girardières

Enrobé de la route du hameau des Girardières en direction de Gizay avec la pose de bordures dans le virage.

Enrobé sur une portion de la route d'Ablet.



Route d'Ablet devant la déchèterie

La réparation sur 100 mètres de la route de la Boutinerie avec un bi-couche.

Un signe fort de la pérennité de notre déchèterie, la Communauté de Communes a financé la totalité de l'enrobé de celle-ci.

Les agents du service technique ont nettoyé les ponts au laveur haute pression, ont refait 2 massifs, posé 8 jardinières sur les parapets et fait les plantations au printemps. Des pensées fleurissent les jardinières des ponts pour cet hiver.

Des incivilités, que nous regrettons, ont eu lieu notamment par le vol de plantes et de panneaux de signalisation.

Les numérotations des maisons dans les hameaux sont en cours.



Nettoyage des ponts



Massif de fleurs entre les ponts

Travaux prévus en 2022

Nous espérons concrétiser les projets « espace sport santé » avec l'installation d'équipements sportifs de plein air, ainsi que l'aménagement de la zone piétonne reliant l'entrée de Marnay au bourg. Tout cela sera réalisable sous réserve des subventions qui nous seront attribuées.



L'école

Nous reprenons le chemin des projets mais sans avoir une grande visibilité sur l'année scolaire, alors nous voudrions nous consacrer à l'environnement proche de l'école en réhabilitant le potager et le poulailler existant sur l'école et travailler autour de la nature. Nous avons commencé par la randonnée d'automne, tous les élèves de l'école ont réalisé la boucle d'environ 3 km en profitant du soleil et des paysages de la commune.

La classe de PS-MS-GS fera «école dehors » 12 mercredis matins pour découvrir et continuer d'appréhender leur environnement proche.

Les séances au cinéma de Gençay reprennent, toutes les classes s'y rendront plusieurs fois dans l'année.

Les séances de piscine continuent au bassin d'initiation de Vivonne de mars à juin.

Nous espérons que le marché de Noël pourra se tenir cet hiver et que nous pourrions envisager d'autres projets au printemps.



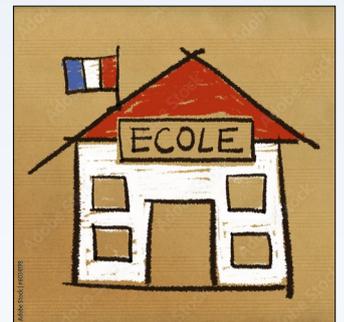
Tout un village mobilisé pour son école

Suite au projet de fermeture d'une classe du RPI à Marnay, une grande mobilisation s'est mise en place et une pétition initiée par les parents d'élèves et soutenue par les élus a recueilli 467 signatures.

Les maires de Marnay et de Château-Larcher ont pris leur plume pour écrire à Jean-Michel Blanquer, Ministre de l'Éducation Nationale, afin de l'informer de notre situation. Les maires et les parents d'élèves ont obtenu un rendez-vous avec Thierry Clavierie, directeur Académique pour lui faire part de leur incompréhension face à cette suppression de classe en milieu rural.

Cette mobilisation active a permis de maintenir notre troisième classe ouverte, nous remercions toutes les personnes qui se sont mobilisées.

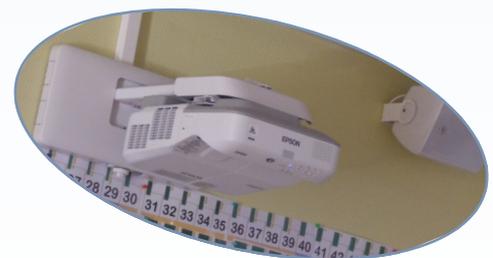
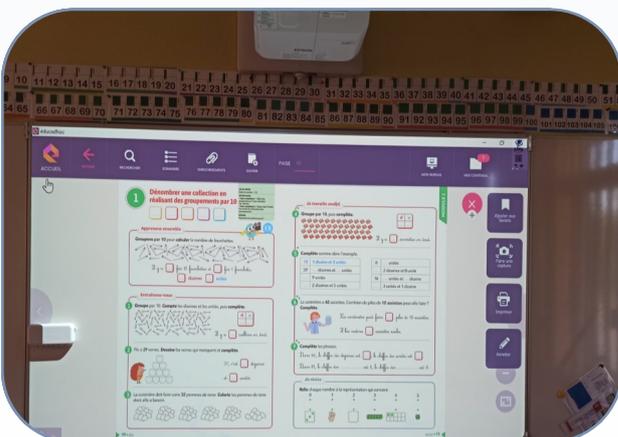
Nous restons, cependant, vigilants et attentifs pour la rentrée prochaine.



Plan de relance numérique

Dans le cadre du plan de relance numérique initié et subventionné par l'état dans les écoles élémentaires, la commune de Marnay a pu bénéficier de l'installation, dans la classe de CP/CE1, d'un tableau triptyque, d'un vidéo projecteur, d'un ordinateur portable, d'un visualiseur numérique ainsi qu'un logiciel interactif.

Le coût total de cette opération est de 5 448,37 € et a été subventionné à hauteur de 3 741,75 €.





Nous souhaitons la bienvenue à Virginie Soierat, nouvelle directrice de l'école de Marnay.

Nous souhaitons une bonne continuation à Pauline Chaintré, partie enseigner à des élèves d'une autre commune.

Les apprenties de l'école

Après deux années d'apprentissage au sein de l'école nous félicitons Luna pour l'obtention, en juillet 2021, de son CAP AEPE (Accompagnant Educatif Petite Enfance). Bonne continuation à elle.

Bienvenue à Cloé qui vient, à son tour, d'intégrer l'école pour deux années de préparation d'un CAP AEPE.



Du Yoga, pour qui, pour quoi?
Du yoga, ça sert à quoi?
Du yoga pour toi, moi, soi
Du yoga pour plus de Joie

Du Yoga pour les enfants à l'école de Marnay, quelle belle idée!! Merci à la mairie qui a rendu cela possible. Garder cette activité en place dans les circonstances de cette année rocambolesque n'était pas une mince affaire. Parfois et même souvent, la bonne volonté de certaines personnes permet de faire de bien belles choses.

C'est bien sûr une initiation que nous leur proposons; les enfants sont nombreux, le mélange de groupes d'âge demande une adaptation constante : on ne transmet pas à un enfant de 6 ans de la même façon qu'à un enfant de 3 ans, nous le savons tous. Ceci étant, c'est tout le mérite de ces initiatives : proposer aux enfants de goûter à quelque chose de nouveau, agrandir leur univers et semer quelques graines dans leur jardin intérieur.

Quelles sont ces graines? Une meilleure conscience de leur corps, de l'autonomie pour mieux connaître leurs émotions, apprendre à se relaxer et tant d'autres, la plus belle graine de toutes étant : se familiariser avec leur respiration. Ils-elles apprennent qu'en connaissant mieux leur respiration ils-elles peuvent agir sur leur corps et leurs émotions. C'est un cadeau pour la vie entière. Je ne serais pas surprise que beaucoup d'entre eux se souviennent bien de la respiration du bourdon ;-)

Dans mes cours pour adultes, il y a environ 10% d'hommes; c'est un autre des avantages du yoga à l'école : de pouvoir offrir cette opportunité à toutes et tous. Et qui en ce moment n'a pas besoin de respirer un peu mieux et un peu plus librement?

Je retrouverai vos enfants avec grand plaisir à partir de janvier pour de nouvelles aventures.



Temps d'activités périscolaires TAP

Cette année, les TAP s'organisent toujours sur deux périodes.

De septembre à décembre, les enfants ont repris les jeux d'opposition avec le judo club de Vivonne et une nouvelle activité a vu le jour. En effet, depuis la rentrée, l'association « bien être et traditions » de Château-Larcher accompagne les enfants autour du recyclage en confectionnant des petits personnages.

Les activités musique et yoga sont reconduites sur la période de janvier à juillet, au grand bonheur des enfants qui les apprécient beaucoup.

Et aussi à l'école...

Les toilettes de la maternelle ont été entièrement changé.

Les agents techniques ont confectionné un nouveau bac à sable pour le grand bonheur des enfants.



La vie de la commune

Au cœur de la crise sanitaire, les moments de rencontre se sont fait très rares pour la majorité des anciens de la commune. Le conseil municipal a décidé d'offrir un panier gourmand aux personnes de plus de 70 ans inscrites sur la liste électorale afin d'aller à leur rencontre et de leur apporter un peu de joie et de réconfort. Ce fût un très bon moment d'échange et de convivialité pour tout le monde. Le conseil municipal espère, qu'en 2022 le repas des anciens aura lieu.



Au mois de février 2021, Pierre Fleurant, agent au service technique de la commune depuis 2002 a fait valoir ses droits à la retraite. Nous le remercions pour toutes ces années au service de la commune et de ses habitants



Le 15 février 2021, une jolie boîte à livres s'est installée sous le préau en face de la mairie.

Elle est accessible 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

Prenez un livre, déposez un autre en échange ou rapportez le !

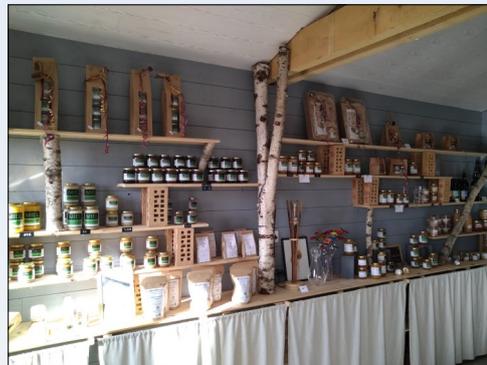
Ce service est basé sur le civisme, l'échange et le respect, merci d'en prendre soin.

Après quelques mois d'existence, la boîte fonctionne très bien, il y a toujours beaucoup de choix et nous remercions toutes les personnes qui participent à la faire vivre.

La vie de la commune

Depuis le mois de mars 2021, un magasin de vente à la ferme à vu le jour à Fontaigre.

Charlotte Legrand « Entre terre et miel » a ouvert une jolie boutique dans laquelle vous pourrez retrouver tous les miels et autres dérivés de la ruche et aussi différentes gourmandises et produits locaux.



Relais des 4 ponts

Camille & Sophie vous accueillent :

du lundi au mercredi de 8 h à 14 h 30

le jeudi de 8 h à 19 h 30

le vendredi de 8 h à 21 h 30

le samedi de 8 h 30 à 21 h 30

Fermeture hebdomadaire le dimanche

Bar - Restaurant - Epicerie

Dépôt de pain / Gaz / Presse locale / Française des jeux

Cartes de pêche

Pizzas à emporter le vendredi et samedi soir

Le Relais des 4 Ponts



**RESTAURANT
BAR - EPICERIE**

Camille et Sophie
vous accueillent
du lundi au samedi de 8 h à 20 h

17, rue des Ecoles - 86160 MARNAY
Tél. 05 49 51 93 17

RC5 834 543 217

Du NOUVEAU au Relais

Vous pouvez désormais, pour vos grands événements, mariage, fête de famille où autre anniversaire, demander un devis au Relais des 4 ponts.

Quel plaisir de recevoir le « camion pizza » sur le lieu de sa manifestation !

La vie de la commune

Sellerie maroquinerie de la Mélusine Atelier à Marnay



Cavalière propriétaire, installée au sud de Poitiers, je crée et répare dans mon atelier, des articles en cuir pour cavaliers, chevaux, chiens ... et des articles de maroquinerie, articles associés et petite bijouterie fantaisie.

Les articles que je propose sont artisanaux, fabriqués main, il s'agit de pièces uniques ou de toute petite série. Tout est entièrement fabriqué dans mon atelier, de la découpe du cuir jusqu'aux finitions. Je suis très attentive au confort, la sécurité et la solidité de mes articles.

Afin de pouvoir proposer à mes clients le meilleur, en terme de qualité, j'ai fait le choix de travailler exclusivement des cuirs d'exception en provenance de tanneries françaises telles que : Tannerie Gal (87), Tannerie Chamont (24), Tannerie Haas (67), Tannerie Carriat (64).

Les produits sont, personnalisés, sur mesure, conçus avec le client. Celui-ci choisit son cuir, sa bouclerie, son modèle.

Les finitions sont soignées, je travaille de manière entièrement traditionnelle, avec rigueur.

Les articles, matériel d'équitation, bracelets, ceintures sont traités à l'aide de baumes à base de macéras huileux et de cire d'abeille, issus de l'entreprise Trimadel (25), ce qui confère aux fabrications plus d'imperméabilité et de durabilité.

Les tranches du matériel d'équitation et des ceintures sont finies avec les produits de l'entreprise Stiliz de Naintré (86) ou de la gomme arabique.

Au-delà des tailles standards, je m'adapte à chaque demande et je peux faire du sur-mesure au besoin.

Je propose des produits uniques tant par leur designs que par leurs couleurs.

Pour les créations de bijoux en crins de chevaux vous pouvez me confier vos crins et déterminer le modèle que vous souhaitez.

Vous l'avez rêvé, je le réalise.



SELLERIE : créations à la demande, sur mesure et personnalisées pour le cheval et le cavalier.
Service de réparations.

MAROQUINERIE : le client choisit son cuir et son modèle. Cuirs en provenance exclusivement de tanneries françaises

CONTACT

Sellerie Maroquinerie de la Mélusine

14 rue des écoles

86 160 Marnay

Tel : 06 20 35 40 07

Mail : pivert.calinda@orange.fr

Facebook : [@Sellerie.Maroquinerie.de.la.Melusine](https://www.facebook.com/Sellerie.Maroquinerie.de.la.Melusine)

Salle des fêtes

Jean-François DILLOT et Patrick BONNEAU

Pour la location de la salle, s'adresser à la mairie.
La capacité de la salle est de 110 personnes.
Une armoire réfrigérée et un lave-vaisselle sont à la disposition des usagers.

Les tarifs sont les suivants :

- 125€ pour les habitants de Marnay (week-end),
- 250€ pour les habitants hors commune (24 heures) et 350 € (week-end),
- 38€ pour une réunion (habitants ou associations hors commune).

À la signature du contrat avec la mairie, le preneur de la salle doit déposer une caution de 500 € (restituée après état des lieux et remise des clés).

Il doit présenter une attestation d'assurance (responsabilité civile).

Les équipements et matériels sont à la disposition des locataires. Après usage, tout doit être nettoyé et remis à sa place initiale.

Garderie

Nathalie BERGEONNEAU

- Le matin de 7 h 15 à 8 h 50 : 0,93 €
- De 16 h à 16 h 15 : gratuit
- Le soir de 16 h 15 à 18 h 30 : 1,97 €
- Le mercredi de 12 h à 12h 30 : gratuit

Cimetière

Concessions

Temporaire de 15 ans : 60 € (une seule place)

Trentenaire : 120 €

Cinquantenaire : 150 €

Concessions de reprise

Trentenaire : 340 €

Cinquantenaire : 370 €

Columbarium et jardin du souvenir

Concession de cases de 10 ans : 150 €

Concession de cases de 30 ans : 450 €

Concession de cavurnes de 30 ans : 245 €

Dispersion des cendres : 50 €

Cantine

Fabienne De CARVALHO

Les repas sont élaborés avec des produits locaux et validés par la mairie suivant un plan alimentaire.

Le repas est à :

- 2,90 € pour un enfant
- 4,80 € pour un adulte

Le service de cantine est assuré par Christine Brimaud et Nathalie Bergeonneau.

Transport scolaire

Navette est gratuite entre Château-Larcher et Marnay, elle est prise en charge par la mairie.

Le transport scolaire du domicile à l'école ou à la navette doit être payé directement à la région par les familles selon un tarif basé sur le quotient familial.

HORAIRES

La navette prend les enfants à l'école de Marnay à 8 H 45 le matin et à 16 H15 le soir.

Le mercredi, le retour de la navette est à 12 H 15.

Matériel et services à la disposition des habitants de la commune

Tarifs photocopieur

Photocopie A4 (21 x 29,7) noir : 0,15 € couleur : 0,30 €

Photocopie A3 (29,7 x 42) noir : 0,20 € couleur : 0,40 €

Sur demande, possibilité d'envoi de mails administratifs.

Tables et Barbecue

- Situés sur le stade, des tables et un barbecue sont mis gratuitement à la disposition des habitants de Marnay. Ils doivent simplement être nettoyés en fin d'utilisation.

- 20 tables et 40 bancs sont à la disposition des habitants de la commune moyennant une location de 3 € pour une table et deux bancs, ainsi qu'une caution de 150 € : réservation en mairie.



Tout un village mobilisé pour son école

Mardi 2 mars 2021

Des maires qui s'engagent et prennent leur plume pour écrire au ministre, des conseillers municipaux qui relaient tout le week-end une pétition signée par des centaines d'habitants : le village de Marnay est pleinement mobilisé pour sauver sa classe de CE1 qui pourrait fermer à la rentrée prochaine. Les parents d'élèves du regroupement pédagogique intercommunal de Marnay/Château-Larcher se multiplient depuis qu'ils ont eu vent que l'une des classes du RPI était sur la sellette. « Nous avons appris le projet de fermeture d'une classe du RPI qui en compte 7 (3 à Marnay, 4 à Château-Larcher) regroupant 146 élèves », explique l'un des porte-paroles des parents d'élèves Brice Rouquet. Hier matin, il est venu au rectorat « à l'improviste » pour rencontrer le directeur académique Thierry Clavier au moment où débataient les premiers travaux

de la future carte scolaire de la Vienne pour la rentrée 2021. « Nous avons obtenu un rendez-vous formel pour jeudi 14 h. On veut peser sur cette décision qui est incompréhensible. » Les maires de Marnay et Château-Larcher sont tout aussi incroyables face à ce projet de suppression d'une classe. Le 25 février, Christian Chaplain et Francis Gargouil ont écrit au ministre Jean-Michel Blanquer pour s'en ouvrir. « Supprimer des classes en milieu rural pour en créer dans les grandes villes est une hérésie », y déclaraient-ils de concert.

Hier à l'heure où nous écrivions ces lignes, la pétition « contre la fermeture d'une classe d'école à Marnay/Château-Larcher », initiée par les parents d'élèves et soutenue par les élus, avait recueilli 467 signatures. Marnay, mobilisée pour son école, compte 706 habitants.



L'école de Marnay ne veut pas perdre l'une de ses trois classes.

marnay

Mardi 6 avril 2021

Aménagement d'un arrêt de bus dans le village de Médelle

Dans le cadre de l'une de ses principales compétences, la communauté de communes des Vallées du Clain coordonne et met en œuvre des travaux de voirie pour le compte du groupement de ses 16 communes. La voirie représente un des investissements conséquent en terme de budget mais aussi de sécurité pour les usagers. Malgré le contexte actuel lié à la pandémie, les travaux du programme de voirie de l'année 2021 ont débuté au début du mois de mars et devraient s'achever en juillet prochain. Le montant total de ce programme pour les 16 communes de la communauté de communes s'élève à 1.422.000 € TTC. La CCVC a débuté ces travaux dans le hameau de Médelle sur la commune de Marnay. Mercredi matin 31 mars, à cette occasion, Gilbert Beaujaneau, président de la communauté de communes des Vallées du Clain, Christian Chaplain, maire de

Marnay et vice-président en charge de la voirie accompagnés de Thierry Boriachon, responsable voirie à la CCVC, des responsables de la société Eurovia, du représentant du cabinet AII et de Jean-François Dillot et Patrick Bonneau, adjoints au maire de Marnay, se sont rendus sur place afin de suivre l'avancée des travaux. Ceux-ci consistent en des aménagements de voirie pour réduire la vitesse des automobilistes, notamment à proximité qui vient d'être aménagé avec un cheminement piéton et la pose de panneaux de signalisation. Dans les prochains jours, un abri de bus avec un panneau d'affichage et un lampadaire solaire compléteront l'aménagement des lieux. La participation de la commune s'élève à 53.000 € TTC.

Contact service voirie : Thierry Boriachon, tél. 06.24.95.33.07



Les élus ont pu constater l'évolution du chantier.

marnay

Samedi 17 avril 2021

La commune n'oublie pas ses anciens

Période de confinement oblige, les rencontres et moments conviviaux sont devenus rares pour la majorité des anciens. Malgré des contacts téléphoniques réguliers avec les plus isolés et les plus fragiles pour prendre de leurs nouvelles, le conseil municipal de Marnay a décidé d'offrir un panier gourmand aux personnes de plus de 70 ans inscrites sur la liste électorale de la commune afin de leur apporter un peu de réconfort et de joie dans cette période difficile. Ce panier était garni de



Le maire Christian Chaplain et les conseillers municipaux ont distribué les colis.

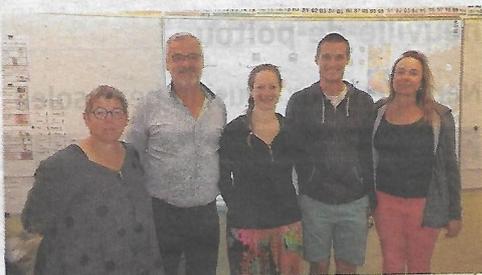
meats et boissons pour la plupart venues de producteurs locaux : vin rouge et blanc moelleux, jus de pomme de Gargouil, huile de noix et vinaigre de cidre de Neuville,

miel de Marnay, confiture poire william vanille, galette de Marnay (boulangier M. Veau), rillettes, bloc de foie gras, cassoulet et un ballotin de chocolat. L'ensemble du conseil municipal a participé à la distribution de ces colis qui s'est déroulée le week-end dernier dans 61 foyers, ce qui a permis des moments d'échanges et de convivialité (dans le respect des gestes sanitaires), très appréciés par les bénéficiaires, heureux de pouvoir discuter et de sortir un peu de leur isolement.

marnay

Jeudi 2 septembre 2021

Une nouvelle directrice à l'école



Virginie Royer Soierat, au centre de l'équipe.

Mardi matin, le maire de Marnay, Christian Chaplain, accompagné de Marie Lavennac, adjointe, est venu rendre visite à l'équipe enseignante et saluer la nouvelle directrice. Cette année avec un effectif de 66 enfants, les classes du groupe scolaire auront 22 élèves chacune. Virginie Royer Soierat est la nouvelle directrice, auparavant en complément de service sur Poitiers, Nouaillé et Couhé elle remplace Pauline Chaintré, partie à Avanton. Elle aura en charge la

grande section et les CP et sera remplacée le mercredi matin pour la décharge de direction. Aurélien Pautrot aura en charge la classe de maternelle et Astrid Argamakoff aura la classe de CP et CE1. L'équipe est complétée par Nathalie Bergeonneau, responsable de la garderie, chargée des temps périscolaires, du service de la restauration et Christine Brimaud, Atsem dans la classe de maternelle. Fabienne De Carvalho est responsable de la cuisine et du service de restauration.

marnay

Mardi 31 août 2021

Hommage à André Moreau

Mercredi 25 août, c'est en comité restreint en présence du maire de Marnay Christian Chaplain, des adjoints, du président du Souvenir Français et un ancien combattant qu'un hommage était rendu à un enfant du village : André Moreau âgé d'à peine 18 ans lorsqu'il a été tué par les Allemands le 25 août 1944. Celui-ci eut le malheur de croiser un groupe de soldats alle-

mands alors qu'il rentrait du travail des champs. André avait dans ses poches une croix de Lorraine qu'il s'était faite avec du papier argenté. Il n'en fallait pas plus pour qu'un officier nazi lui tire froidement deux balles dans la tête. Deux gerbes ont été déposées, une pour la mairie de Marnay et une pour le Souvenir français au pied de la stèle érigée à sa mémoire.



Deux gerbes ont été déposées au pied de la stèle.

Les horaires d'ouverture des déchèteries

à partir du 1^{er} septembre 2021

LES DÉCHÈTERIES SONT FERMÉES

LES JOURS FÉRIÉS



	LUNDI	MARDI	MERCREDI	VENDREDI	SAMEDI
ITEUIL	○ ●	○ ○	● ●	○ ●	● ●
MARNAY	○ ○	○ ○	○ ○	○ ○	● ●
NIEUIL-L'ESPOIR	○ ●	○ ○	○ ○	○ ●	● ●
NOUAILLÉ-MAUPERTUIS	● ○	○ ○	○ ●	● ○	● ●
ROCHES-PRÉMARIE-ANDILLÉ	● ●	● ●	● ●	● ●	● ●
VERNON	○ ○	● ●	○ ○	○ ○	● ●
VIVONNE	○ ●	● ●	○ ●	○ ●	● ●

● Ouvert de 9h à 12h

● Ouvert en été* de 14h à 18h / en hiver* de 14h à 17h

○ Fermée

*été du 01/04 au 30/09 / hiver du 01/10 au 31/03



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES DU CLAIN

25 ROUTE DE NIEUIL
86340 LA VILLEDIEU DU CLAIN

05 49 89 02 89

ambassadeurdutri@valleesduclain.fr



P 8

L'accès aux 7 déchèteries communautaires est réservé aux particuliers et aux professionnels résidents sur le territoire des Vallées du Clain. La présentation du badge de déchèterie (badge blanc pour les particuliers et badge marron pour les professionnels) est obligatoire.

VOUS N'AVEZ PAS DE BADGE ? demandez-le gratuitement en complétant le formulaire disponible sur www.valleesduclain.fr ou à l'accueil de votre mairie.



Badges en service depuis 2014,
1 badge par foyer
à conserver

Les déchets acceptés



	BÉTON	BOIS	CARTONS	CARTOUCHES ENCRE	CD/DVD	COUVERTES OREILLERS	DEEE	DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES (DDS)	DÉCHETS VERTS
ITEUIL		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
MARNAY		✓	✓	✓	✓		✓	✓	✓
NIEUIL-L'ESPOIR		✓	✓		✓	✓	✓		✓
NOUAILLÉ-MAUPERTUIS		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
ROCHES-PRÉMARIE-ANDILLÉ	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
VERNON		✓	✓		✓				✓
VIVONNE		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓

Les dépôts sauvages sont interdits,
qu'ils soient au sol ou devant un
point d'apport volontaire.

Art. R.635-8 du Code Pénal
Art.L.541-3 du Code de l'environnement

POUR LES DEEE,

privilégiez la reprise en magasin !

Pour tout achat, les distributeurs de DEEE sont dans
l'obligation de reprendre gratuitement vos DEEE
sans condition d'échange.

Pour les petits DEEE, pensez aux bornes de collecte
en magasin.

P 6

DÉPÔT SAUVAGE



SANCTIONS



Déchèterie

INTERDICTION
du
BRÛLAGE
des
DÉCHETS
VERTS
par les particuliers



RETROUVEZ LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES DÉCHÈTERIES SUR WWW.VALLEESDUCLAIN.FR



ENCOMBRANTS	GRAVATS	HUILES DE FRITURES	HUILES DE VIDANGE	LAMPES	MÉTAUX	MOBILIER	PALETTES	PILES ET ACCUMULATEURS	PLÂTRE ET PLAQUES DE PLÂTRE	PNEUMATIQUES	POLYSTYRENE	RADIOGRAPHIES
✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓
✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓				✓
✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				✓
✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓				✓
✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓				✓
✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓

Les déchets refusés

- ordures ménagères,
- cadavres d'animaux (rapprochez-vous de la SPA ou d'un vétérinaire),
- bouteilles de gaz, extincteurs,
- produits médicaux, déchets infectieux et médicaments (rapprochez-vous des pharmacies),

- amiante, déchets radioactifs,
- graisses et boues de station d'épuration,
- éléments de camions ou voitures (hors métaux),
- lisiers et fumiers,
- produits chimiques d'usage agricole et tout emballage les ayant contenus.

Animaux divagants

Vu le nombre d'animaux divagants sur la commune et la difficulté à régler ce problème, le conseil municipal a décidé de faire appel à une société spécialisée dans la capture et la prise en charge d'animaux divagants. Un contrat a été conclu entre la mairie et la société pour une durée d'un an à compter du premier septembre 2018 et reconduit par tacite reconduction trois fois par période de douze mois.

Arrêté en vigueur des chiens et chats en divagation

Interdiction des chiens et chats en divagation : en tant que propriétaire, vous devez surveiller vos animaux afin qu'ils n'aillent pas faire leurs excréments ailleurs que chez vous ou alors vous devez les ramasser ! Pensez également que les animaux perdus sont envoyés à la SPA qui facture la prestation à la mairie.

Les propriétaires de chiens 1^{er} et 2^e catégorie ont l'obligation de déclarer annuellement ces chiens à la mairie. Des documents à remplir leur seront remis.

Les chiens susceptibles d'être dangereux sont définis réglementairement. Ils sont répartis en 2 catégories : les chiens d'attaque et les chiens de garde et de défense. Ces chiens sont soumis à des mesures spécifiques et à certaines interdictions et obligations. La loi du 20 juin 2008 a introduit une formation des propriétaires de chiens visant à les sensibiliser aux risques que représente un chien dangereux et les informer des bonnes pratiques en matière de prévention des accidents. Depuis le 1er janvier 2010, le maire est tenu de délivrer un permis de détention aux propriétaires de chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégories.

Arrêté en vigueur Incinération des végétaux

Il est interdit de faire du feu toute l'année sur l'ensemble du département de la Vienne.

Voir l'arrêté préfectoral N° 2015-PC-031 en date du 29 mai 2015 affiché à la mairie ou sur le site internet : www.marnay.fr.

Attention aux bruits de voisinage

De plus en plus d'administrés se plaignent du bruit de leur voisinage, il est important de respecter l'arrêté préfectoral qui suit pour le bien et la tranquillité de tous.

L'utilisation d'appareils ou outils susceptibles de gêner la tranquillité du voisinage est réglementée. Vu l'arrêté interministériel du 5 décembre 2006 relatif aux modalités de mesure des bruits de voisinage ;

Article 8 - Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils, telle que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques etc. dont le bruit particulier est susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 8 heures 30 à 12 heures et de 13 heures 30 à 19 heures
- les samedis de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures
- les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures

Des dispositions plus restrictives peuvent être prescrites par arrêté municipal, en fonction de situations spécifiques locales.

DEMARCHES D'URBANISME

Demandes de permis de construire (PC)

Demandes de certificats d'urbanisme (CU)

Déclarations préalables de travaux (DP)

Depuis le 1er janvier 2017, la commune fait appel à l'ATD 86 pour instruire les dossiers d'autorisation d'urbanisme, sauf le CUa.

Cette année, la mairie a instruit :

- 38 CUa (certificat d'urbanisme d'information)

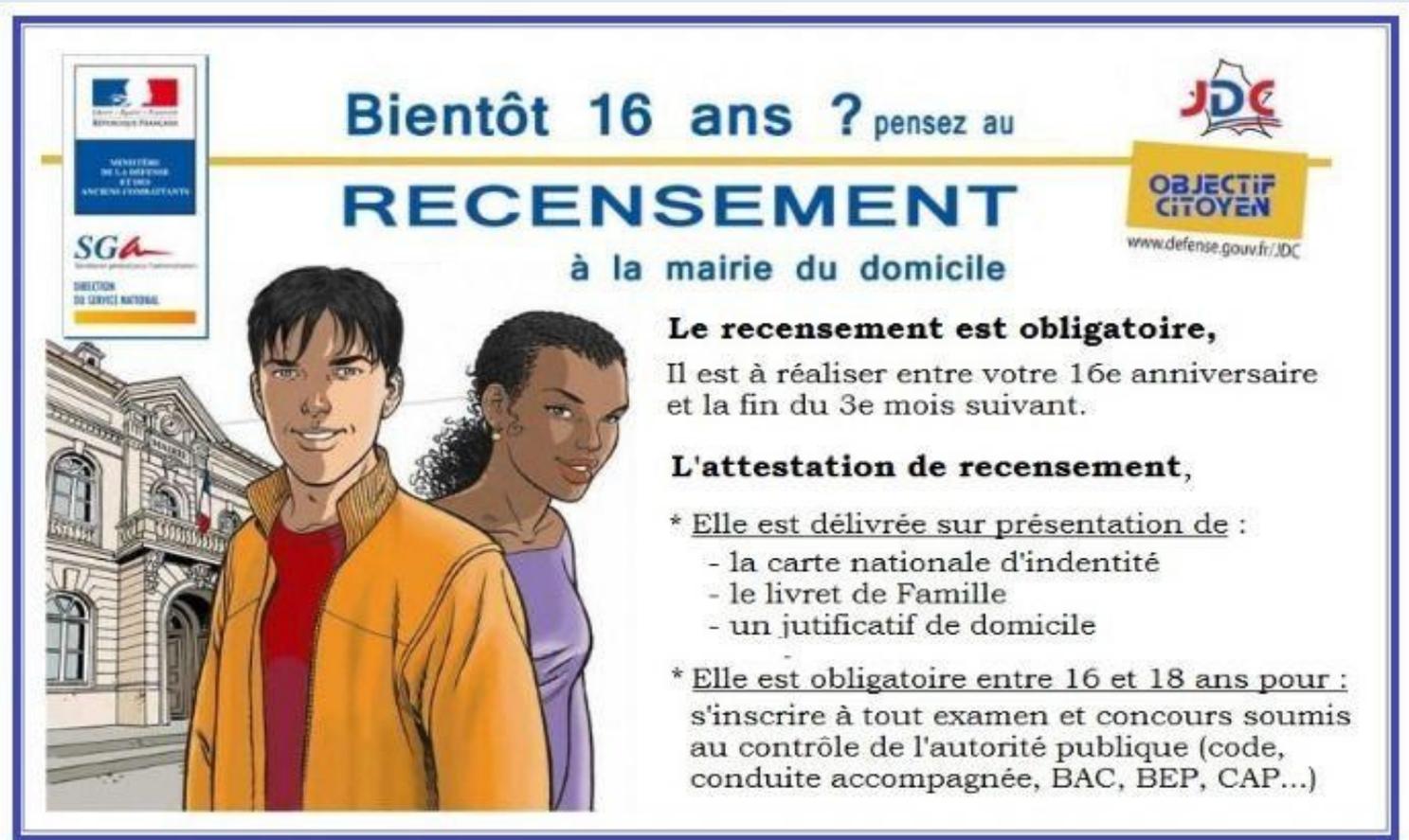
L'agence technique Départementale (ATD) a instruit :

- 0 CUB (certificat d'urbanisme d'opération) au tarif de 76,00 € l'instruction.
- 11 déclarations de travaux au tarif de 133,00 € la déclaration.
- 10 permis de construire (1 maison individuelle) au tarif de 190,00 € le permis.

PERMIS DE CONSTRUIRE (obligatoire pour toute construction supérieure à 20 m ²)	Formulaire cerfa n° 13406*02 à retirer ou à télécharger sur le site internet	Dossier à fournir en 5 exemplaires
DECLARATION PREALABLE Obligatoire pour tous travaux ou constructions inférieurs à 20 m ² (abri de jardin-garage-piscine....)	Formulaire cerfa n° 13703*02 à retirer ou à télécharger sur le site internet	Dossier à fournir en 2 exemplaires
CERTIFICAT D'URBANISME 2 types de CU (d'information ou d'opération)	Formulaire cerfa n° 13410*01 à retirer ou à télécharger sur le site internet	Dossier à fournir en : -2 exemplaires pour une demande simple d'information -4 exemplaires pour une demande opérationnelle

DEMARCHES D' ETAT CIVIL ET ADMINISTRATIVES

Déclarer une naissance	Mairie du lieu de naissance	Dans les 3 jours ouvrés qui suivent l'évènement
Reconnaissance antérieure	En mairie	Par le père avant le 9 ^{ème} mois
Se marier	Mairie du domicile	Dossier à constituer et à déposer 2 mois avant le mariage
Déclarer un décès	Mairie du lieu de décès	Le plus tôt possible
Obtenir un extrait d'état civil	Mairie du lieu de l'acte	Gratuit - joindre une enveloppe timbrée pour réponse
Carte nationale d'identité Gratuit sauf en cas de perte ou vol	Mairie de Gencay ou Mairie de Saint Benoît	Justificatif de domicile 1 photo (se renseigner à la mairie)
Duplicata livret de famille	Mairie du domicile	Gratuit sur demande écrite
Passeport	Certaines mairies	La plus proche : Gençay (sur rendez vous)
PACS (Pacte civil de solidarité)	A la mairie de son domicile	Contacter la mairie ou le site internet https://www.service-public.fr
Carte grise	Sur internet uniquement	https://immatriculation.ants.gouv.fr
Légalisation de signature	Mairie du domicile	Gratuit - signature devant le maire



Bientôt 16 ans ? pensez au
RECENSEMENT
à la mairie du domicile

Le recensement est obligatoire,
Il est à réaliser entre votre 16e anniversaire et la fin du 3e mois suivant.

L'attestation de recensement,

- * Elle est délivrée sur présentation de :
 - la carte nationale d'identité
 - le livret de Famille
 - un justificatif de domicile
- * Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour : s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

Logos: République Française, Ministère de la Défense et des Anciens Combattants, SGA, Direction Nationale, JDC, Objectif Citoyen, www.defense.gouv.fr/JDC

Agence postale



Vous pouvez venir acheter des timbres, des enveloppes pré timbrées, des Colissimos emballages, envoyer des recommandés, des colis au niveau national et international.

Les personnes qui possèdent un compte à la banque postale peuvent venir retirer de l'argent (maximum 350 €), payer avec leur carte, déposer de l'argent, etc.

L'agence postale est un service de proximité.
La discrétion est de rigueur et, en aucun cas, votre compte n'est connu !



Subventions aux associations 2021

ASSOCIATIONS	2021
ACCA	250,00
A P E	600,00
FOIRE PRODUITS TERROIR	500,00
COOPERATIVE SCOLAIRE	550,00
AMICALE POMPIERS GENCAY	80,00
AMICALE POMPIERS VIVONNE	80,00
AGE D'OR	300,00
SOUVENIR FRANÇAIS	150,00
UNC	200,00
GARDON VIVONNOIS	100,00
ASSOCIATION FSL 86	45,00
MOTO CLUB MARNAY	150,00
RESTOS DU CŒUR	200,00
SECOURS CATHOLIQUE	200,00
BANQUE ALIMENTAIRE	60,00
PROMETHEE	150,00
TOTAL	3615,00

La parole est aux associations

L'âge d'or

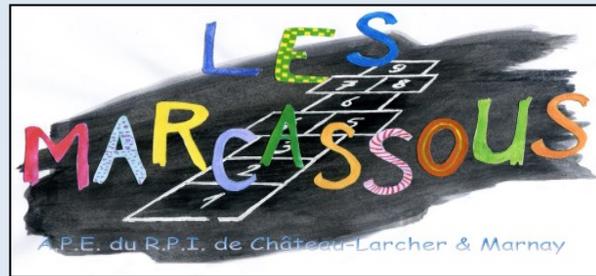
Le club « Age d'or » de Marnay a repris ses activités.

Une randonnée pédestre, deux lundis par mois et chaque mardi la belote ou le scrabble.

Nous invitons nos adhérents, ainsi que les personnes extérieures, à venir nous rejoindre afin de créer des liens d'amitiés après cette longue période de crise sanitaire.

Président	Michel Pasquay
Vice Président	Marc Prot
Trésorière	Marie-Joëlle de Cressac
Trésorière adjointe	Viviane Barthes
Secrétaire	Claudette Pasquay
Secrétaire adjointe	Monique Gatelier
Membres du bureau	Marguerite Boisseau, Liliane Prot, Yolande Mercier, Bernard Debenest





Vous croisez parfois un habitant de Marnay ou de Château-Larcher, arborant fièrement un tee-shirt rose pétant et un sourire à toute épreuve : le marcassou ! Membre de l'association de parents d'élèves de l'école unissant les deux communes, il s'emploie dans la bonne humeur à enchanter la vie des écoliers tout au long de l'année.

L'année 2021, dans la lignée de la précédente, a été bridée par la situation sanitaire. Après l'annulation de la foire médiévale de Château Larcher et de la foire aux produits du terroir de Marnay à l'automne, c'est avec regret que nous avons annoncé l'annulation de notre désormais traditionnel LOTO de fin janvier mais aussi celle des soirées cabarets avec l'association Arsène.

Nous avons néanmoins pu renouveler notre partenariat avec la maison Rannou-Métivier, pour proposer des commandes de douceurs, très appréciées pour les fêtes.

Devant la faiblesse de notre programmation de manifestations nous avons décidé d'élargir nos propositions de commande. Notre offre s'est enrichie cette année avec une commande de miel des « Ruches du Routin » (st Segondin) qui a rencontré un franc succès. Nous avons également expérimenté au printemps un partenariat avec « les Jardins de Baptresse » (Château-Larcher) pour la vente de plants de légumes qui a ravi les jardiniers au printemps.



Les conditions sanitaires n'ayant pas pu permettre d'organiser les spectacles de Noël pendant les fêtes de fin d'année, une solution en extérieur a pu être trouvée aux beaux jours.

C'est ainsi que la troupe « Duo Fortecello » s'est produite le 1^{er} juillet pour le plus grand bonheur des enfants présents dans les écoles de Château-Larcher et Marnay.

En attendant, si le contexte le permet, cette fin d'année accueillera deux spectacles de Noël pour enfants en collaboration avec l'association de parents d'élèves d'Aslonnes et à la rentrée, le LOTO de l'APE fera son retour le samedi 30 janvier 2022.... De quoi patienter jusqu'aux cabarets !

Nous tenons à remercier nos élus, nos partenaires, les parents, grands-parents, tatas, grandes sœurs, petits frères, toutes celles et ceux qui nous aident et assistent à nos manifestations.

Ces remerciements s'adressent également aux personnels enseignants du RPI ainsi qu'aux agents municipaux pour leur investissement et leur inventivité dans leur quotidien professionnel afin de rendre possible une école de qualité.

Merci de la part de tous les élèves du RPI Château-Larcher ! Prenez soin de vous, nous nous revoyons bientôt !!

Les marcassous.

MOTO-CLUB de MARNAY



Durant l'année écoulée les différentes épreuves d'enduro prévues ont été annulées selon le contexte sanitaire, les courses reprennent en cette fin 2021.

Celle de Champagne Mouton initialement prévue le 07 Mars a finalement eu lieu le 03 octobre, le Moto-Club de Marnay a été représenté par 3 de ses membres, à noter la 3^{ème} place en vétéran de Greg Airault (gauche ci-dessous), ses 2 partenaires Quentin Montoux (au milieu) et Théo Sénélé (à droite) se sont bien défendus pour leur première participation sur un terrain relativement boueux.

Le club espère également la reprise des randonnées afin de préserver l'esprit de convivialité et de solidarité motarde rencontrés lors de ces rassemblements inter clubs permettant ainsi de tisser un lien social apprécié de chacun

Avant le départ à Champagne Mouton...



Randonnée du dimanche matin...



Toujours un grand merci à la municipalité pour son support ainsi qu'aux bénévoles qui nous suivent.

A toutes et tous, très sincèrement, nous vous souhaitons une excellente année 2022 et qu'elle soit la première de la postpandémie.

Amitiés motardes des membres du club.

L'union nationale des anciens combattants

Comme en 2020 les cérémonies du 8 mai, du 25 août se sont déroulées en comité restreint, en revanche la cérémonie du 11 novembre s'est déroulée comme les années avant la crise sanitaire. Quel plaisir de se retrouver nombreux, masqués mais heureux d'assister à cette commémoration du 11 novembre 2021.



8 mai 2021



11 novembre 2021



25 août 2021



Délirescène

Comme vous l'avez constaté, cette année encore, nous n'avons pu jouer devant vous dans notre petit théâtre de Marnay. La crise sanitaire et ses restrictions ne nous ont pas permis de vous accueillir dans de bonnes dispositions.

C'est le cœur lourd que nous nous sommes résignés à attendre novembre 2022 pour enfin, nous l'espérons, vous retrouver.

Nous avons choisi une pièce et nous répétons, déjà, pour donner le meilleur de nous-même et essayer de vous distraire. Nous attendons ce moment avec impatience.

Toute la troupe de « Délirescène » vous souhaite, à vous et vos proches, une très bonne année 2022 et surtout une bonne santé.

Rendez vous pris pour novembre 2022.

LA TROUPE DELIRESCENE



L'association de chasse

Voilà une nouvelle saison de chasse !

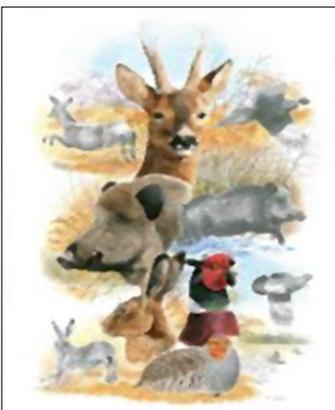
L'A.C.C.A. De MARNAY compte 67 chasseurs, des anciens ont raccroché leur fusil et des plus jeunes les ont remplacé.



La saison dernière le plan de chasse a été effectué. La chasse au gros gibiers mobilise environ 60 chasseurs qui se réunissent au stade après une journée de chasse. Cette année avec la crise sanitaire, le début de saison s'est vue imposer une jauge de 30 chasseurs maximum dans les battues de gros gibier.

Nous tenons à remercier le conseil municipal pour la subvention et le prêt du local où nous pouvons nous retrouver le samedi dans une ambiance toujours aussi amicale et conviviale.

Les membres du conseil d'administration :



GABET Pascal (président)
LAURENDEAU J-marie (vice président)
VAN MAERCKEN Charles (trésorier)
BOUHIER Damien (secrétaire)
RICHARD Benoît
RAS Marcel
BRUNETEAU Olivier
JOLY Bernard
BOISSEAU Patrick



La Foire aux produits du terroir

La Foire aux produits du terroir de Marnay attendra 2022 pour reprendre.

L'association s'est réunie le 04 Aout avec un goût particulier, mélange d'espoir, de craintes, de doutes et du désir de relancer cette manifestation très populaire.

Après un tour de table où chacun a laissé ses émotions parler, il a été décidé d'attendre 2022 pour retrouver le public.

Cette décision a été difficile à prendre mais vu la configuration de notre village, nous n'avons pas souhaité faire prendre de risques sanitaires aussi bien aux exposants qu'à nos amis visiteurs et à nos bénévoles.

Pour les mêmes raisons le vide grenier prévu le même jour a été annulé.

Toutefois le repas des bénévoles a permis de nous réunir le 18 septembre 2021 autour d'une paëlla réalisée par le Relais des 4 ponts, la journée a été très conviviale. Certains se sont distraits aux boules ou aux palets.

Nous espérons que les conditions sanitaires nous permettront d'organiser la foire en 2022, et vous donnons rendez vous pour notre prochaine manifestation.

Nous vous présentons à tous nos meilleurs vœux pour l'année 2022.

L' A.A.P.P.M.A : LE GARDON VIVONNOIS



Le Conseil d'Administration a été élu en Novembre 2015 pour une durée de 5 ans.

L'assemblée générale aura lieu le 19 Novembre 2021 à Vivonne. Elle sera suivie d'une assemblée électorale pour élire le nouveau conseil d'administration. A cause de la pandémie, elle n'a pu se faire en 2020.

A.A.P.P.M.A. : Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques.

L'A.A.P.P.M.A s'occupe des ruisseaux et rivières des communes de Vivonne, Château-Larcher, Marnay, Marçay, Marigny Chemereau, Aslonnes et une partie d'Iteuil. Plus de 6500 € sont consacrés à l'alevinage en truites, brochets, tanches, gardons ...

Nous avons aussi la gestion de l'étang de Château-Larcher. La pêche est ouverte à tous les pêcheurs possédant la carte départementale. La vidange de l'étang est prévue en janvier 2022. Nous espérons pouvoir régler le problème de la végétation au fond de l'étang.

Les parcours truites sont installés à Vivonne sur le parcours canoë Kayack et à Marnay. 50 kg sont répartis tous les quinze jours durant 6 semaines sur les 2 parcours à partir de l'ouverture de la truite. Nous mettons des truites sur toutes les autres rivières pour l'ouverture et plus tard, les dates ne sont pas encore définies.

La frayère à brochets de DANLOT n'a pas donné satisfaction : une cinquantaine de brochetons cette année. Une nouvelle frayère est en cours à Vivonne. La mairie dirige les travaux et la mise à l'eau devrait se faire durant l'hiver. Ce sera une frayère naturelle.

La Fédération Départementale a fourni 130 kg de black-bass et de 20 à 40 centimètres déversés dans les rivières gérés par le Gardon. En plus, 120 kg de carpes ont été déversés sur le parcours « vivonne pêche » .

Un label "Vivonne pêche" a été obtenu avec le concours de la Mairie de Vivonne en 2019 ainsi que le label "pêche passion" attribué par la Région Nouvelle Aquitaine. Ce parcours est situé de l'embarcadère à bateaux où une aire partagée a été créée, au pont de chemin de fer dans Vivonne.

Lors de la journée citoyenne : nettoyons la planète, zéro déchets sur les parcours pêche. Amis pêcheurs laissez les rives des rivières propres : Encore merci à tous.

L'Assemblée Générale de la Fédération Départementale aura lieu aux Roches Prémaries le 5 Mars 2022. Elle sera suivie d'un repas. Inscrivez-vous auprès de votre AAPPMA.

Informations paroissiales

Communauté catholique de Marnay

Église Saint-Pierre



Marnay fait partie de la Paroisse Saint-Sauveur en Civraisien

Secrétariat paroissial : 5 rue de l'Abbé Gauffreteau 86160 Gençay

téléphone : 05.49.59.31.12

@ : stsauveur@poitiers-catholique.fr

Si vous passez dans le bourg de Marnay, vous aurez vu que la grise façade de l'église a fait place à une belle façade lumineuse de pierre blonde. Tous les travaux ne sont pas terminés à l'heure de cette page mais nul doute que nous aurons de belles surprises quand nous pourrons repasser le seuil. Merci à la municipalité et aux artisans pour ce beau travail. L'église redeviendra le centre vivant de la communauté chrétienne de Marnay. A nouveau pourront y être célébrés tous les événements de la vie, les douloureux, les joyeux.

La communauté catholique a fêté l'arrivée du P. Mathias Kouyo, prêtre de la paroisse en résidence à Civray. P. Mathias arrive de Côte d'Ivoire. Il remplace P. Joël Diantama appelé à une autre mission mais toujours dans notre diocèse qui couvre les départements de la Vienne et des Deux-Sèvres. Bienvenue P. Mathias, bonne route P. Joël !

La communauté chrétienne catholique de Marnay, en lien de fraternité avec les 22 autres communautés locales de la paroisse et les différents services et mouvements, accueille les demandes (baptêmes, catéchisme, aumônerie des jeunes, mariages, formation adultes, groupes de prière, service évangélique des malades, sépultures, Secours Catholique, Mouvement chrétien des retraités, Équipe Rosaire, Équipe Notre-Dame, le scoutisme...).

Contact : Sophie Roy, 06 85 62 69 62

Père Michel MOUSSESI est le curé de la paroisse Saint-Sauveur, il collabore avec les 5 autres **prêtres** de la paroisse : P. Pierre Audebrand en résidence à Usson du Poitou, P. Bernard Loy à Charroux, P. Allain Nauleau à Blanzay, P. Jean-François Plantureux à Couhé. P. Mathias Kouyo à Civray, deux **diacres** : M. Hervé de Nuchèze et M. Gavin Brown, et des **laïcs** engagés dans les divers conseils.

Consultez le **site web paroissial** (demander « Paroisse Saint-Sauveur en civraisien » à un moteur de recherche pour y trouver l'actualité, l'agenda, les horaires et lieux de messes et célébrations pour toute la paroisse et beaucoup d'autres rubriques (renseignements pratiques, patrimoine...)

Chaque trimestre, vous recevez dans votre boîte aux lettres le **journal paroissial "Au Cœur de la Vie"**. Distribué par des bénévoles, ce journal est offert à tous les foyers pour être un lien entre tous. Si vous ne le recevez pas, demandez-le (s'adresser au secrétariat paroissial). Vous pouvez aussi le lire en ligne sur le site.

Une **notice** rédigée par l'association diocésaine PARVIS (Patrimoine et Histoire) présente l'église Saint-Pierre de Marnay (*architecture, mobilier, dimension spirituelle ...*).

Cette notice est consultable et téléchargeable sur le site paroissial à la rubrique patrimoine.

GEMAPI : Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

Entretien et restauration de rivières

Fonctionnement de la structure :

Le Syndicat de rivière entretien et restaure près de 1000 km de cours d'eau sur la partie amont du bassin versant du Clain : le Clain jusqu'à Iteuil, la Clouère, la Dive, la Bouleure, la Vonne, le Palais, et tous leurs affluents. Les membres du syndicat sont six communautés de communes et urbaines qui lui ont transféré la compétence GEMAPI et qui cotisent ainsi annuellement. Il s'agit de : la CU Grand Poitiers (uniquement pour la GEMA), la CC du Civraisien en Poitou, la CC des Vallées du Clain, la CC Vienne et Gartempe, la CC du Mellois en Poitou), la CC de Charente. Certaines prélèvent **la taxe GEMAPI** sur leur territoire. Certaines communes adhèrent également pour des actions complémentaires (ex : manœuvre des ouvrages).



Le Syndicat est présidé par M. Philippe BELLIN, entouré de 5 vice-présidents (Mr Christian CHAPLAIN, Mme Gisèle JEAN, Mr Fredy POIRIER, Mr Gilles PICHON, Mr André BIBAUD). Un comité syndical a lieu tous les trimestres, afin de proposer aux délégués des décisions diverses (politiques, administratives, financières, techniques).

La collectivité emploie une secrétaire, trois techniciens qui se partagent le territoire pour les travaux, les suivis, les animations, et deux agents d'entretien des cours d'eau.

Programme de travaux :

Avec un budget d'environ 700 000€/an, dont la moitié de subventions, le syndicat engage plusieurs types d'actions. Un Contrat Territorial Milieux Aquatiques (CTMA) a été validé début 2020 : il s'agit d'un outil proposé par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne qui permet à plusieurs partenaires de se rassembler autour d'un programme d'actions de 3 ans renouvelable une fois, pour atteindre le bon état écologique des cours d'eau et zones humides.

Ainsi, la Fédération de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques de la Vienne, le Conservatoire des Espaces Naturels Nouvelle Aquitaine, la Chambre d'Agriculture de la Vienne, Prom'Haies en Nouvelle Aquitaine, Vienne Nature, la Ligue pour la Protection des Oiseaux de la Vienne et le Syndicat de rivière ont entamé dès cette année des actions pour agir sur plusieurs thématiques telles que : les milieux aquatiques (continuité écologique, morphologie du lit, ripisylve, frayères...), les ruissellements impactants et l'érosion sur les bassins versants, la préservation des zones humides.

Une Déclaration d'Intérêt Général couplée à une Autorisation Loi sur l'Eau sont des préalables à des interventions d'ampleur sur les cours d'eau.

Sur votre commune :

En 2021, le syndicat a réalisé des plantations le long de la Clouère en amont en aval de la rue de la ferme (Aulnes, Saules, Noisetiers, Erables Champêtres, Cornouillers Sanguins, Viome Obier). Afin de poursuivre les actions déjà réalisées en ce sens, un projet de rétablissement de la continuité écologique (pour la circulation des espèces et des sédiments) est en discussion sur le site de la Vergne.

Une campagne de lutte collective contre le ragondin a été réalisée jusqu'à l'automne 2021. Le bilan n'est pas encore disponible.

Communication/animations :

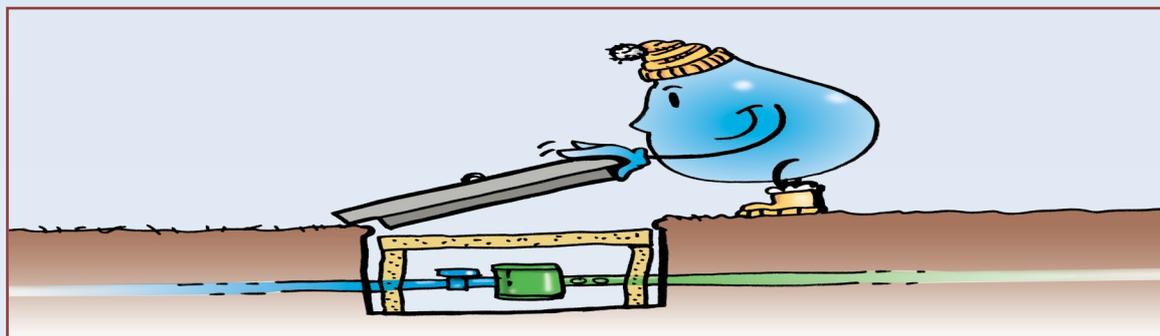
Pour plus d'informations sur le territoire et les actions du syndicat, nous vous invitons à consulter notre site internet mis à jour : clainsud.fr

Une page FACEBOOK a été créée (Syndicat Mixte des Vallées du Clain Sud). Des actualités et photos des projets sont régulièrement publiées.

Les techniciens se tiennent à disposition des élus, usagers et riverains pour répondre aux questions, apporter des conseils.

Contact : Anne BRANGEON, technicienne - 06 80 98 12 41 - clain.sud.anne@gmail.fr

Protégez votre compteur du gel



En période hivernale, pensez à protéger votre compteur du gel en le recouvrant d'un matériau isolant comme la mousse de polyéthylène ou une plaque de polystyrène. Les matériaux absorbant l'humidité ne doivent surtout pas être utilisés : paille, textile, papier, laine de verre ou de roche, etc. Attention, votre compteur est sous votre responsabilité, que vous soyez propriétaire ou locataire. S'il est détérioré, le remplacement pourrait se faire à vos frais.

Habiter et Rénover en Vallées du Clain

Besoin de réaliser des travaux ?

Rénovation énergétique

- Isolation
- Ventilation
- Chauffage
- Production d'énergie renouvelable

1 Aménagement de l'espace

- Rénovation de l'habitat
- Amélioration du confort
- Adaptation au vieillissement
- Extension ...

2 Contactez la Communauté de communes

habitat@valleesduclain.fr 05.49.89.03.61

Un agent du service habitat vous aidera à trouver le bon interlocuteur.

3 Espace Conseil FAIRE/ SOLIHA

Conseils sur vos performances énergétiques.

CAUE

Conseils pour l'aménagement de votre habitat avec des architectes.

4 Permanences

À la CCVC, le **2ème mercredi** de chaque mois.
À Vivonne, le **4ème lundi** de chaque mois.

Permanences

À la CCVC, le **4ème mardi** de chaque mois.

Primes d'économies d'énergie : SORÉGIES vous accompagne dans vos travaux

Vous hésitez entre l'installation d'un poêle à bois, d'une pompe à chaleur, ou encore d'une chaudière gaz à très haute performance énergétique ? Qu'importe, SORÉGIES vous accompagne.



Dans le cadre du dispositif national des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE), SORÉGIES propose des aides financières à ses clients particuliers souhaitant réaliser des travaux qui vont contribuer à diminuer l'empreinte énergétique de leur logement. Ces primes s'adressent aussi bien aux clients locataires, que propriétaires, qu'il s'agisse de leur résidence principale ou secondaire. L'objectif est simple : accompagner le développement d'installations plus performantes en termes d'économies d'énergie. Et tout le monde y gagne ! En effet, au-delà de participer à la lutte contre le réchauffement climatique, nos clients ayant bénéficié de ce programme ont pu réduire leurs factures d'énergie tout en valorisant leur logement avec des équipements plus récents, plus performants et surtout moins énergivores.

Bien sûr, il y a des conditions... Avant tout, les travaux doivent être réalisés par un artisan reconnu garant de l'environnement (RGE). Puis, selon le niveau des revenus du foyer les primes SORÉGIES et leurs montants diffèrent : une prime classique, une prime bonifiée ou une prime « Coup de pouce ».

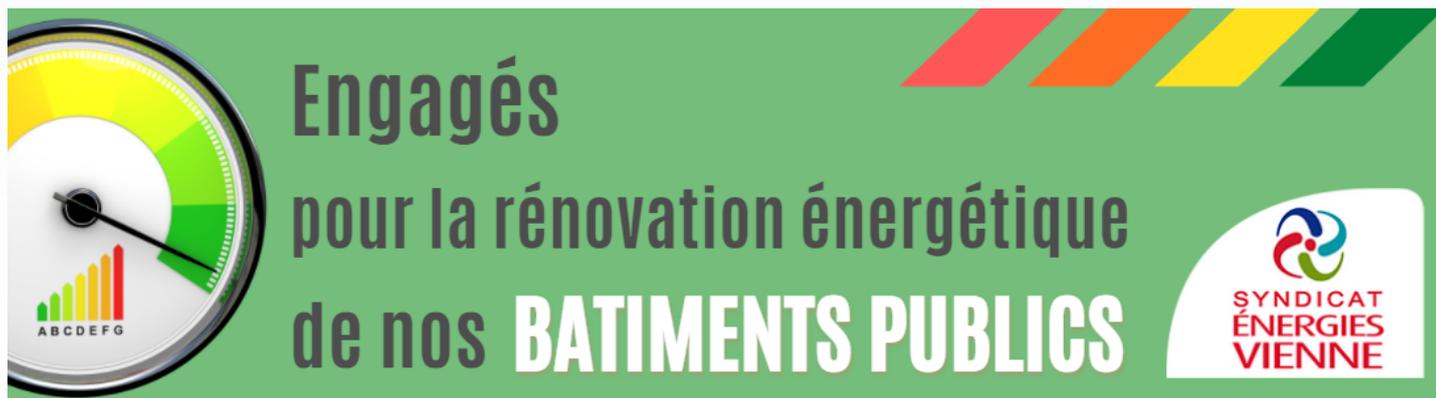
Focus : les primes « Coup de pouce Chauffage » SORÉGIES

Le dispositif « Coup de pouce », mis en place par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, permet aux ménages en situation de précarité de bénéficier d'aides plus importantes pour leurs travaux énergétiques.

Dans cette démarche, SORÉGIES s'engage à accompagner financièrement les foyers éligibles dans **la rénovation de leur moyen de chauffage**. Les primes versées à ce titre sont également cumulables avec :

- L'offre « Habiter mieux agilité » de l'Anah
- La TVA à taux réduit
- Les aides locales pour le financement des travaux (région, département ...)
- Le chèque énergie
- Les prêts pour améliorer l'habitat.

Alors n'attendez plus ! La solution à vos problèmes de dépenses énergétiques se trouve sur www.soregies.fr. Informations, modalités, montant des primes et la marche à suivre vous seront clairement expliqués.





[VOTRE TÉLÉASSISTANCE]

N° 1 de la téléassistance en France, Présence Verte est depuis 30 ans le partenaire de l'autonomie des personnes grâce à des solutions sur mesure, adaptées à leurs besoins et modes de vie.

Aujourd'hui, Présence Verte propose deux offres :

- **Activ'Zen**, la téléassistance classique pour être en sécurité chez soi
- **Activ'Mobil**, la téléassistance pour être en sécurité dans tous vos déplacements
- **Activ'Dialog**, qui propose d'allier sécurité, lien social et convivialité avec une téléassistance connectée.



Plus d'infos sur presenceverteservices.com
Par téléphone : **05 49 44 59 99**



[VOS REPAS À LA CARTE À DOMICILE]

- Des repas au gré de vos envies, à la carte ou respectant votre régime,
- Des textures adaptées à vos besoins (hâché, coupé fin, mouliné)
- Variés, de qualité et avec du goût !
- Un service flexible et sans engagement
- Une tarification simple pour un budget maîtrisé (crédit d'impôt)
- La possibilité de commander les menus en ligne



PROXIMITÉ

SOLIDARITÉ

INNOVATION

37 rue du Touffenet 86000 Poitiers
8h30-12h / 13h30-16h30



MISSIONS

1 heure, 1 journée, 1 semaine,
1 mois, ou plus



Besoin d'un coup de main pour votre foyer, votre jardin ?

- Ménage *
- Repassage *
- Garde d'enfants de + de 3 ans *
- Jardinage *
- Bricolage (peinture,...)

Besoin de personnel temporaire pour votre entreprise, associa- tion, collectivité ?

- Nettoyage de locaux
- Espaces verts
- Aide administrative
- Restauration

Vous êtes à la recherche d'un emploi ?

NOTRE SERVICE A LA PERSONNE

NOS OBJECTIFS

Répondre aux attentes des familles tout au long de la vie et notamment au maintien à domicile

Créer des emplois de proximité en ruralité

NOS SECTEURS D'INTERVENTION

Cantons de Civray, Couhé, Gençay, Lusignan, Vivonne, La Villedieu du Clain. Secteur de Poitiers et CAP (permanence sur Poitiers)

SERVICE EN MODE PRESTATAIRE

Le service prend en charge l'intégralité de l'organisation de la mission.



SENIORS
Bien vieillir accompagné

Un devis gratuit est fourni après étude de vos besoins.

Appelez-nous au :
05 49 53 02 16



SENIORS
Bien vieillir accompagné

SERVICE D'AIDE A DOMICILE UN SERVICE DE PROXIMITE UN ACCOMPAGNEMENT DE QUALITE



Agrément Qualité n° SAP/ 393426366



APEF
SERVICE À DOMICILE

Association locale
1 bis Cité de la Roche
86160 GENÇAY
Tél. : 05.49.53.02.16
apef3@wanadoo.fr

Association loi 1901,
membre du Mouvement
Familles Rurales



APEF
SERVICE À DOMICILE

NOTRE SERVICE A LA PERSONNE

NOS ATOUTS

Une stabilité des équipes au domicile (sauf périodes de congés)

Un service à taille humaine

Une équipe de direction compétente et à votre écoute

Des acteurs de terrain aux compétences adaptées à vos besoins

Un accompagnement au domicile de qualité

Une réponse réactive à votre demande

Interventions de 7H00 à 21H00 et astreintes les week-ends



Une équipe administrative investie pour vous aider :

De gauche à droite :

Anne ROYOUX, coordinatrice
Laura VERRI, coordinatrice
Cécile PERALO, Secrétaire de direction
Séverine DEBRAY, Secrétaire-comptable

Véronique GAGNEPAIN, Directrice



SENIORS
Bien vieillir accompagné

NOS SERVICES

Aide à la personne pour les actes quotidiens de la vie,

Soutien à l'autonomie et stimulation

Entretien du logement et du linge

NOS PRESTATIONS

Aide aux personnes âgées

Aide aux personnes handicapées

Garde d'enfants au domicile (+ de 3 ans)

Sorties d'hôpital

Assistance administrative pour le public sourd et malentendant





Association ADMR de Vivonne

Notre association ADMR compte aujourd'hui 20 C D I et une dizaine de C D D et nous recherchons en permanence à recruter des personnes attirées par l'aide à domicile. Pendant cette période de pandémie, nos salariés ont été largement mis à contribution pour se rendre chez nos usagers dont le doyen vient de fêter ses 101 ans en Septembre, cela signifie que, grâce à l'ADMR il est possible de rester chez soi assez longtemps. Je voudrais féliciter notre équipe qui, malgré la COVID a continué quelquefois la peur au ventre à se rendre dans nos six communes d'intervention sans oublier les prestations que nous effectuons au centre pénitentiaire. Notre personnel qui assure un travail difficile avec de petits salaires mérite très cordialement notre reconnaissance. Néanmoins, après une longue attente ponctuée par des sollicitations au près de nos élus, l'avenant 43 a été enfin agréé par la voie d'un arrêté du 2 Juillet dernier. Il s'agit d'une hausse historique des salaires des aides à domicile dans le cadre de la convention collective pouvant aller jusqu'à 15 % selon les diplômes, l'ancienneté et la tâche de l'employé. Cette augmentation de salaire s'appliquera dès le premier Octobre, la mesure appréciée nous permettra sans doute de recruter plus facilement du personnel. Aujourd'hui, nous avons au moins un référent qui se déplace chez les usagers sur chacune des communes d'intervention et nous accueillons toujours avec plaisir de nouveaux bénévoles. La crise de la COVID ne nous a pas permis de retrouver le nombre d'heures réalisées en 2019 je pense qu'il faut attendre 2022 pour faire en sorte que de nouveaux usagers viennent vers nous avec moins de retenue. Pour vous faciliter la vie à domicile vous pouvez toujours compter sur l'ADMR

Le Président

J J Deschamps

Pour être utile
cet été
J'ai choisi
l'aide à domicile.
Pourquoi pas vous ?



Connaissez-vous votre commune ?



1. Quel peut-être ce mécanisme ?



2. Que représentent ces magnifiques médaillons ?



3. Encore des médaillons ! Que représentent-ils ?



4. Quelle est cette étrange cheminée ?

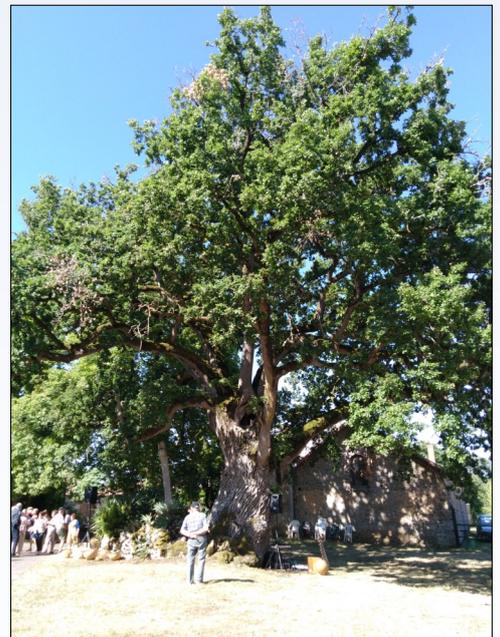
Quizz ...



6. Mais quelle est cette cavité ?



7. D'où vient ce petit ru ?



5. Quelle particularité a cet arbre ?

Réponse aux questions : 1. Mécanisme de l'horloge de l'église. 2. Médaillons des soldats morts pour la France lors de la grande guerre 14/18 installés à l'entrée du cimetière. 3. Liste des maires de notre commune depuis 1832 accrochée dans la salle des mariages. 4. Saint Bitochon, monument érigé sur un terrain privé appartenant à Guislain Thumeyssen. 5. C'est un magnifique chêne classé arbre remarquable, au Vieux Marnay. 6. La fontaine aux fées dans le coteau du Rocholet. 7. Fontaine de la Baignerie.

Rose de sables au chocolat



Des petites gourmandises aux céréales et au chocolat fondu

Ingrédients

- 150 g de chocolat noir ou au lait
- 100 g de beurre
- 100 g de corn flakes

Instructions

1. Casser le chocolat et faire fondre doucement avec le beurre.
2. Mettre les corn flakes dans un saladier puis verser le chocolat dessus.
3. Bien remuer puis faire des petits tas sur du papier cuisson et mettre au frigo quelques heures.



Entoure ou colore les mots dans la grille et coche-les dans la liste.
Ces mots peuvent se lire dans tous les sens !
Horizontalement, Verticalement, Diagonalement, à l'endroit ou à l'envers !
Les lettres qui ne sont pas entourées forment le mot surprise !
Ecris les lettres dans les cases sous la grille pour découvrir ce mot surprise !!!

D	R	O	D	O	L	P	H	E	L	F	E
I	N	E	I	G	E	C	L	A	I	R	D
S	A	I	N	T	N	I	C	O	L	A	S
T	E	T	E	M	O	C	H	O	T	T	E
R	A	B	O	T	T	E	I	R	U	F	T
I	N	N	E	T	O	R	N	A	D	E	O
B	R	O	V	A	N	I	E	M	I	B	N
U	A	E	D	A	C	U	P	I	D	O	N
T	S	L	A	P	O	N	I	E	T	N	E
I	L	U	T	I	N	S	A	P	I	N	R
O	E	T	R	A	I	N	E	A	U	E	R
N	U	R	F	R	I	N	G	A	N	T	E

BONNET
BOTTE
CADEAU
COMETE
CUPIDON
DISTRIBUTION
ECLAIR
ELFE
ETOILE
FRINGANT
FURIE
HOTTE
LAPONIE
LUTIN
NEIGE
NOEL
NUIT
RODOLPHE
ROVANIEMI
SAINT NICOLAS
SAPIN
TONNERRE
TORNADO
TRAINEAU

Le mot surprise à découvrir est : le nom d'un des 9 rennes du Père Noël.
Dans cette grille, il y a Comète, Cupidon, Eclair, Fringant, Furie, Rodolphe, Tonnerre et Tornade. Avec les 7 lettres restantes, vous obtiendrez le nom du 9e.

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Noël

Bonne Année

Numéros utiles

Enfance :

Ecole Primaire (Marnay)	05 49 59 38 29
Groupe scolaire G.Habrioux (Château-Larcher)	05 49 43 48 75
Framboisine : Relais Assistante Maternelle (RAM)	06 35 32 85 22
Vivonne	05 49 53 60 38
Iteuil	05 49 38 09 92
Lieu Accueil Enfants Parents (LAEP)	06 03 43 39 25
Assistante maternelle agréée Julie Robichon	06 29 92 76 30
Accueil de Loisirs l'Anjouinière (Vivonne)	05 49 43 78 85

Social :

Assistante sociale	05 49 00 51 30
Mission locale rurale Poitiers	05 49 43 52 41
L'Envol	05 49 88 91 29
Épicerie sociale association Coup de Pouce Vivonne	07 69 59 76 85
L'embellie Iteuil	06 84 34 26 33

Services à la personne :

Familles Rurales (APEF)	05 49 53 02 16
ADMR	05 49 18 06 88
Portage des repas à domicile Présence verte services	05 49 44 59 99
Don du Sang	05 49 61 57 00

Administratif :

Communauté de Communes Vallées du Clain	05 49 89 02 89
Eaux de Vienne Gençay	05 49 01 38 10
Sorégies Vivonne	05 49 44 79 00
Trésor public Vivonne	05 49 43 41 10

Paroisse :

Presbytère Gençay	05 49 59 31 12
Déléguée pastorale de la communauté locale Sophie Roy	06 85 62 69 62



Conseillers départementaux

Rose-Marie BERTAUD
et
Gilbert BEAUJANEAU,

Conseillers Départementaux du Canton de Vivonne,
vous informent qu'ils sont à votre entière disposition
pour répondre aux besoins de l'ensemble de la population.

Si vous souhaitez les rencontrer, obtenir un conseil, un accompagnement,
n'hésitez pas à les contacter
aux numéros suivants :

Rose-Marie BERTAUD
06 15 76 43 68

Gilbert BEAUJANEAU
06 81 48 47 35



Les Cheminées Benoit
Vente et Pose
Cheminées sur mesure, poêle, bois, granulés
Entretien, Ramonage...

06.16.80.77.90
mail : cheminees-benoit@hotmail.fr
86160 Marnay



Sophie PIJOLLET
Menuiserie -- Ebénisterie
Construction bois -- Rénovation
Tél. : 06 35 16 80 71
"la cantine"
FONTAIGRE
86160 MARNAY



MULTISERVICE DU BÂTIMENT
Electricité - Sanitaire
Dépannage - Divers
Montage de meubles - Aménagement

Francis JOLY
Les Robertières - 86160 MARNAY

☎ 06 22 44 61 57 • 05 49 59 22 10



KREMER YANIS
06 17 17 58 91
yanismanu@hotmail.fr

3 impasse des églantiers
86160 Marnay

PEINTRE DECORATEUR 



JARDINS & CO
espace-vert-venne.fr

AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR - ENTRETIEN - ÉLAGAGE ABATTAGE - LOCATION VÉGÉTAUX

Tél: 06 77 26 15 92
4, rue du Bas Medelle 86160 MARNAY

S.A.R.L.

ERIC JOLY

RÉNOVATION
MAÇONNERIE
TERRASSEMENT
COUVERTURE

10 Le Vieux Marnay
86160 MARNAY

Tel. 05 49 43 45 09



MDS Maçonnerie

RÉNOVATION - CHARPENTE - COUVERTURE
OSSATURE BOIS

Emilien Martins Dos Santos
86160 MARNAY

06.43.80.71.29
dossantosemilien@orange.fr



W.G. Maçonnerie
Neuf & Rénovation

Wilfried GUÉRIN • 06 85 28 01 83
wilfriedguerin@yahoo.fr

Conseil en Aménagement
et Décoration d'Intérieur

La Chaume
86160 MARNAY

MB DECO

06 72 52 25 72
contact@mb-deco.com



SBA
Samuel Brault Agencements

TRAVAUX D'AGENCEMENTS BOIS
INTÉRIEURS / EXTÉRIEURS

- Pose Sols / Murs
- Escaliers
- Cloisons sèches
- Terrasse Bois Sols / Pilotis
- Pergolas
- Bardages

06.24.84.77.14
sba86@sfr.fr
Samuel Brault
3 rue André Moreau 86160 Marnay
siret: 843075854



GÎTE RURAL
LE BOUCHET
M et Mm DANIEL GAUDIN
05 49 37 19 77

Bienvenue au
« Château de Boisoursier »



Chambres d'hôtes en demeure Poitevine
B. & Catherine Wibaux <http://www.boisoursier.fr/>
Tel: 05 49 59 39 88 / Port: 06 99 27 14 87

Le Moulin de Trancart
Salle de réception & gîte de groupe





Sandrine FAUCHER
06 03 12 10 43
sandrinefaucher@mac.com
www.moulindestrancart.fr

4 CHEMIN DU MOULIN - LE BOURG
86160 - MARNAY

Chantal
PAPAGIORGIU-GUITER
PSYCHOLOGUE
CLINICIENNE

Thérapie individuelle-
Thérapie de couple et de
famille
HYPNOTHERAPEUTE

06 41 55 88 81
chantalpapagiorgiouguitier@gmail.com

Bella SEIXAS
Séance au cabinet et à domicile
Sophrologue et accompagnatrice en PNL

« Le vrai bonheur est dans le calme
de l'esprit et du coeur »

☎ 06 87 23 01 77
📍 8 bis rue du Stade - 86160 Marnay
✉ bella.seixas03@gmail.com

SIRET: 877 571 943 0019

Patricia Heschel
Conseillère beauté VDI

younique
Cosmétiques et soins
à base naturelle

web : youniquebypatseyes.com
https://www.facebook.com/youniquebypatseyes/

La grange neuve, 86160 Marnay
patricia.heschel@gmail.com
06.82.31.30.93



MANON BOUILLON
Décoratrice

06 48 15 55 27

www.manon-decoratrice.com
manonbouillon.decoratrice@gmail.com



ENTRE TERRE & MIEL

CHARLOTTE LEGRAND
06 46 68 15 32
www.entreterreetmiel.fr
entre.terre.et.miel@gmail.com
LA CANTINE, FONTAIGRE - 86160 MARNAY

BOULANGERIE-PÂTISSERIE
Jacques VEAU
Téléphone : 05 49 59 40 43



ROUQUET
IMMOBILIER SAS

Syndic - Gestion Locative
Transaction - Location

BRICE ROUQUET
Président

20 rue Henri Pétonnet 86000 Poitiers
05 49 62 21 89 / Port : 06 31 92 64 02
brice.rouquet@rouquet-immobilier.fr
www.rouquet-immobilier.com



Atelier du Pied Follet

Confection sur mesure
Rideaux, coussins, housses, linge de maison...

Création abat-jour sur mesure

06 25 23 81 70
atelierdupiedfollet@gmail.com

Siret: 82398791200316



Yolande SECHER
BIGUET
8 rue des Cypres
86160 MARNAY
06 41 43 48 34

AU SERVICES DU TEMPS



Rompres la solitude
avec de l'aide et de
la convivialité

Le Relais des 4 Ponts

**RESTAURANT
BAR - EPICERIE**

Camille et Sophie
vous accueillent
du lundi au samedi de 8 h à 20 h

17, rue des Ecoles - 86160 MARNAY
Tél. 05 49 51 93 17

RCS 834 543 217



Univ'hair d'Anaëlle
Coiffeuse Itinérante
Coloriste végétale
Coiffure Mixte

univhairdanaelle@outlook.fr
facebook: Univ'hair d'Anaëlle

06.85.34.17.07



Meilleurs Vœux 2022



Christian CHAPLAIN

Maire de Marnay

et le conseil municipal

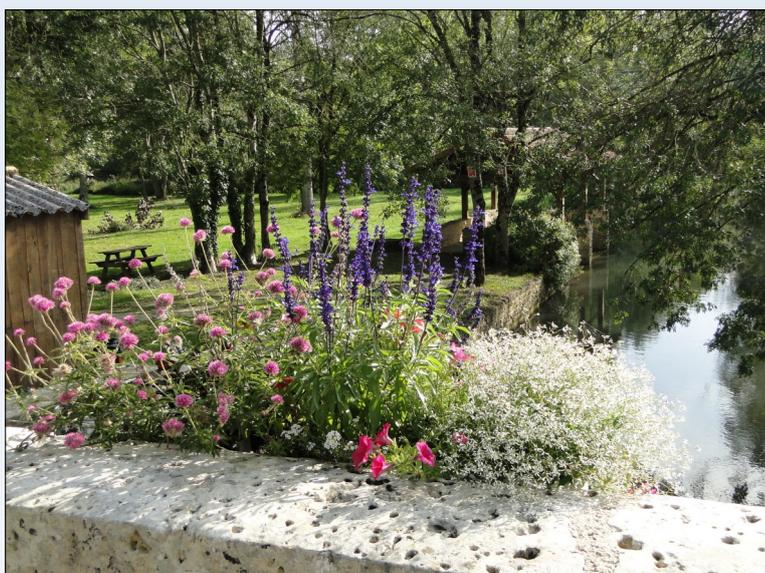
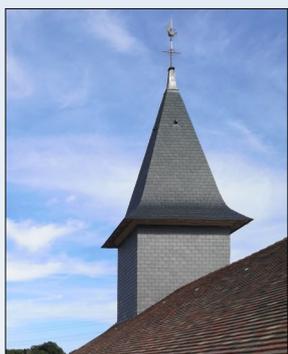
Vous présentent leurs meilleurs vœux 2022

et vous invitent à la cérémonie des vœux

le jeudi 13 janvier 2022 à 18h30

à la salle des fêtes de Marnay





Mairie de Marnay
 2, rue des écoles
 86 160 Marnay
 Tel 05 49 59 40 44
contact@marnay.fr www.marnay.fr